

[Web général](#)[Vidéos](#)

TRANSPORTS
Air France : menace de grève d'un syndicat de pilotes

Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) d'Air France vient de déposer un préavis de grève pour les 27 et 28 mai afin d'obtenir la « réintégration » d'un ancien pilote de la compagnie, Norbert Jacquet.

[Images / Documents](#)

J'AI SAISI LE DEFENSEUR DES DROITS

On trouve ci-dessous un extrait du récapitulatif d'envoi de la réclamation et en page 2 un extrait du courriel de réponse automatique suivi de quelques informations sur ce qui m'a donné l'idée de former une demande auprès du Défenseur des droits.

Extrait du récapitulatif d'envoi :

Votre réclamation porte sur :

- **Une administration ou un service public**
- **Motif de la réclamation:** Bonjour, Un haut magistrat de l'ordre judiciaire a pris un engagement en décembre 2014, qui n'a pas été respecté. Les informations utiles figurent dans le fichier PDF joint (deux pages).
Meilleures salutations.
- **Selon vous, le responsable de cette situation est:**
 - **Identité:** MINISTÈRE DE LA JUSTICE
 - **Adresse:** 13 place Vendôme - PARIS - 75001

Vos pièces complémentaires :

- Pièce 1: jattends-la-reponse-promise-par-jm-hayat-norbert-jacquet-30-juin-2023.pdf

Informations diverses

Le PDF (« pièce complémentaire ») joint à l'envoi est disponible en ligne (2 pages, 192 Ko) :

<http://jacno.com/af447/jattends-la-reponse-promise-par-jm-hayat-norbert-jacquet-30-juin-2023.pdf>

./...

Extrait du courriel de réponse automatique :

Enregistrement d'une réclamation auprès du Défenseur des droits

Bonjour,

Votre demande a été enregistrée, en date du 30/06/2023, sous les références :

- Numéro de dossier : [REDACTED]
- Numéro de suivi : [REDACTED]

Elle sera traitée dans les meilleurs délais.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer l'expression de notre considération distinguée.

Réclamant :

Date :	30/06/2023	Prénom :	Norbert
Civilité :	MONSIEUR		
Nom :	JACQUET		
Adresse :	Chez [REDACTED]		
Code postal :	[REDACTED]	Ville :	[REDACTED]
Téléphone :			
Adresse de courriel :	norbertjacquet@yahoo.fr		

[Votre dossier :](#)

L'idée de saisir le Défenseur des droits m'est venue à la lecture d'articles de presse du 27 juin.

Le Monde, 27 juin 2023 : « *La Défenseure des droits, Claire Hédon, a rendu sa décision concernant l'affaire Adama Traoré. Dans un document de vingt-sept pages daté du mardi 27 juin auquel Le Monde a eu accès, elle relève une série de "manquements" des gendarmes dans leur "devoir de protection à l'égard de toute personne appréhendée" et demande "des poursuites disciplinaires à l'encontre des quatre militaires de la gendarmerie" concernés* ». Repris par d'autres médias avec AFP.

Ce même 27 juin la Défenseure des droits s'est saisie d'office du cas de Nahel M., mort le matin même. Une « *décision motivée par "l'issue tragique de cette intervention de police, la mort d'une personne, de l'âge de la personne morte, mineure, du déroulement de cette intervention, au cours de laquelle une arme à feu a été utilisée"* » (BFMTV et autres médias avec AFP) .

* * *